



Albi, le 1 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécheresse : point de situation au 1 août 2017

La situation hydrologique sur les principaux cours d'eau du département nécessite une actualisation des mesures de restriction concernant les prélèvements et l'utilisation de la ressource en eau.

Ces mesures s'appliquent sur le réseau hydrographique des bassins versants de l'**Agros**, du **Bagas**, de l'**En Guibaud**, de l'**Assou**, du **Bernazobre** et du **Tescou** non réalimenté et se déclinent de la manière suivante :

- Agros : restriction totale ;
- Assou : restriction totale à compter du 2 août 2017 ;
- Bagas : restriction totale ;
- En Guibaud : restriction totale ;
- Tescou (non réalimenté) : passage en restriction totale à compter du 2 août 2017 à 8h00 ;
- Bernazobre : passage en restriction totale à compter du 2 août 2017 à 8h00.

S'agissant du Bernazobre, sont également interdits, à partir du réseau d'eau potable, sur les communes d'ESCOUSSENS, NAVES, SAIX et SEMALENS :

- le remplissage complet des piscines,
- le lavage des véhicules en dehors d'une station de lavage,
- le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux,
- l'arrosage des pelouses et espaces verts,
- le remplissage diurne des piscines pour leur remise à niveau,
- l'arrosage diurne des potagers.

Dans ce contexte, il est nécessaire pour tous de se montrer particulièrement vigilants, le civisme et la responsabilité de tous, particuliers et professionnels, est requis pour une gestion de l'eau la plus économe possible.

Contact Presse :

Basile DELBRUEL - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 – basile.delbruel@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>